



Nouveau mandat location parking boxe

Par **AutomneHiver**, le **23/11/2022** à **17:55**

Bonjour,

J'ai un double box à Paris et mon locataire dit qu'il va envoyer son préavis pour partir. Je m'aperçois que le loyer de mon double box est très largement sous évalué car je fais payer bien moins cher que 2 simples places de parking. Donc s'il n'envoie pas sa résiliation est-ce que je peux faire un nouveau mandat avec un prix bien supérieur car les prix des parkings et box ne sont pas soumis à un indice ou un prix moyen et je ne peux pas comparer avec des double box car je n'en trouve pas à louer. Est-ce que je peux aussi changer pour un paiement trimestriel au lieu d'un paiement mensuel voir changer la durée du bail ?

Par **Pierrepauljean**, le **23/11/2022** à **18:00**

bonjour

je suppose qu'il s'agit d'un bail selon le code civil

qu'avez vous indiqué concernant les conditions de résiliation du bail ?